

Groupe de travail inondation

Compte-rendu réunion du 13/10/2023

Liste de présence :

Voir Scan PJ

Rappel du contexte par le Président de la CCPOA

Depuis juin 2018, le département des Landes a connu fréquemment des inondations graves. C'est pourquoi j'ai souhaité que nous rentrions dans le dispositif expérimental Mirapi de l'Etat, animé par l'Institution Adour. Il permet de financer le diagnostic de la vulnérabilité de votre habitation mais aussi les travaux nécessaires pour se protéger.

Au cours de la démarche, les élus de la CCPOA ont décidé de lancer une action vers les habitants concernés par le risque inondation, afin de comprendre leurs réticences vis-à-vis de ce dispositif. En 2021-22, près de 80 diagnostics d'habitations ont été réalisés et une dizaine de propriétaires ont d'ores et déjà lancé des travaux.

Cependant, à la suite de plusieurs retours d'habitants et aux "faibles" résultats du dispositif en matière de travaux, les élus de la CCPOA ont décidé de lancer une action vers les habitants concernés par le risque afin d'aller encore plus loin et plus fort.

Nous avons demandé au Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) et à Oscar Navarro Carrascol, professeur des Universités en Psychologie Sociale et Environnementale à l'Université de Nîmes, et membre de l'Association pour la Recherche en Psychologie Environnementale de vous interroger en juin-juillet de cette année. Votre participation a été très importante et dépasse nos espérances.

Vos réponses ont mis en évidence votre connaissance fine de l'aléa, votre détermination à adapter votre habitat à l'inondation et la confiance que vous nous accordez. Tout est donc réuni pour améliorer collectivement notre résilience à l'inondation.

L'idée au centre de ce groupe de travail est de co-construire une perception partagée de l'inondation, ses causes et les solutions possibles pour s'en prémunir. Ensemble, élus et habitants volontaires, nous chercherons à construire un socle commun autour de cette thématique, tellement prégnante pour nous.

Je souhaite que ce travail s'inscrive dans le temps long, et pour cela nous organiserons des réunions plusieurs fois par an. Nous partagerons ensuite à l'ensemble de la population les résultats du travail réalisé.

Ordre du jour

1. Présentation de l'action du CEPRI
2. Proposition de méthodologie de travail
3. Intervention de procivis

Le diaporama de présentation est annexé au compte rendu.

Présentation de l'action du CEPRI

Suite à cette présentation, un tour de table est organisé pour échanger sur le ressenti autour de la démarche Mirapi et les questionnements soulevés.

Tout d'abord, suite aux échanges, nous pouvons mettre en avant qu'une partie des habitants ont trouvé ce dispositif inutile car ils s'étaient déjà protégés en adaptant leur logement au risque inondation depuis longtemps. Il n'y a donc pas de surprise dans les éléments avancés par MIRAPI. Leurs maisons ont été inondées, sont inondables et le seront toujours. Ils n'ont pas attendu pour se protéger. Monsieur Lescoute rappelle que la CCPOA n'a pas attendu non plus MIRAPI pour protéger l'école maternelle. Il insiste sur le fait que cela fonctionne et que grâce à ces protections la CCPOA a fait des économies et retrouver une assurance.

Ensuite, certains habitants, participants à la démarche MIRAPI, avaient des questionnements/critiques sur le diagnostic et l'intervention du Bureau d'études (BE) :

- La hauteur d'eau avancée ne correspond pas aux hauteurs connues par les habitants.
- Le diagnostic ne prend pas en compte les demandes particulières des habitants et ne s'adaptent pas à la maison.
- Le BE n'a pas préconisé des aménagements intérieurs entre les parties des maisons anciennes qui auraient permis de les isoler les unes des autres (Batardeaux notamment, ...) et réduire les dégâts.
- La question des 80 cm maximum des batardeaux n'a pas été traitée et demande à être expliquée.
- Plusieurs habitants font remarquer que le dispositif s'arrête à 70% de l'accompagnement. En effet, il manque un soutien/conseil après le rendu du diagnostic pour les assister avec les artisans et les travaux. Il est donc compliqué de passer aux travaux malgré les 80% de financement et le diagnostic.

Les habitants insistent sur la volonté de rester dans leur habitation en zone inondable mais qu'il faut les écouter pour qu'il puisse adapter leur logement correctement au risque inondation.

Enfin, plusieurs questions ont été posées sur la cause des inondations (Barrage, curage), la prévention des inondations (vigie crue), la gestion après inondation (Evacuation, Accès aux maisons, nettoyage, ...) et la révision ou non du PPRI. Les habitants présents insistent aussi la méconnaissance du risque par une certaine partie de la population. M. Lasserre, maire de Oeyregave, explique qu'il a mis en place une multitude de repères de crue sur ses lampadaires afin que les habitants imaginent la montée des eaux dans leur quartier.

M. Som profite des questions posées par les habitants pour présenter la démarche proposée pour travailler ensemble.

Proposition de méthodologie de travail

Il s'agit de mettre en avant des réflexions faites par le groupe de travail mais aussi recueillies lors des questionnaires. La séance d'aujourd'hui n'est qu'une première étape à notre travail. Nous ne pouvons pas répondre à toutes ces questions en 2h même si tous les éléments sont publics, ils demandent de les justifier.

L'idée est de les soumettre à un « expert » afin qu'il apporte une réponse approfondie aux habitants. Un moment d'échange doit se créer pour que le groupe de travail puisse poser l'ensemble des questions qu'il souhaite et faire naître des pistes de réflexions.

Le travail de la CCPOA est de trouver ces experts et les mettre en relation avec les habitants. L'objectif est de partager et acquérir toutes les informations existantes mais aussi de créer ou d'améliorer des actions face aux inondations à long terme.

Le Cepri précise qu'il pourra accompagner le groupe de travail et la CCPOA à répondre à ces questions.

Intervention Procivis

M. Rigabert et M. Larran présente Procivis. Ils expliquent que Procivis peut aujourd'hui accompagner certains propriétaires/occupants pour financer les travaux.

Il s'agit d'avance sur subvention ou d'avance sur trésorerie. Une convention est passée entre l'habitant et l'organisme procivis.

Pour résumé leur proposition, procivis correspond à un prêt à taux 0 pour les avances sur subventions pour tous et les 20% restant à charge pour les bénéficiaires de l'ANAH.

Ils expliquent que Procivis est intervenu sur Vielle Toulouse après la catastrophe AZF.

Ils proposent donc aux habitants de communiquer leur contact aux autres habitants du secteur.

Contact :

Sacicap Procivis Aquitaine Sud Espace Mendi Alde 48/50 Avenue du 8 Mai 1945 64100 Bayonne
T. **05 59 52 70 64** ou portable **06 70 31 97 48** - Mail : contact@procivis-as.com ou
chistine.gonzalo@procivis-as.com

Pistes de travail pour la CCPOA et autres

- Généralisation des marqueurs de crue sur les lampadaires des communes (Exemple : Oeyregave).
- Réflexion sur la révision du PPRI (Demande à la Préfete)
- Prise de contact avec Soliha pour l'organisation d'un pack complet d'accompagnement aux travaux de réduction de vulnérabilité et amélioration énergétique des habitations.
- Organisation d'une prochaine séance sur les causes des inondations

Intervention : Ingénieur vigie crue

Syndicat mixte du gave de Pau qui a en charge le gave de Pau jusqu'à Gavarnie composé de multiple centrale hydroélectrique (Orthez) et barrage (Gavarnie)